

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1826 à 1856

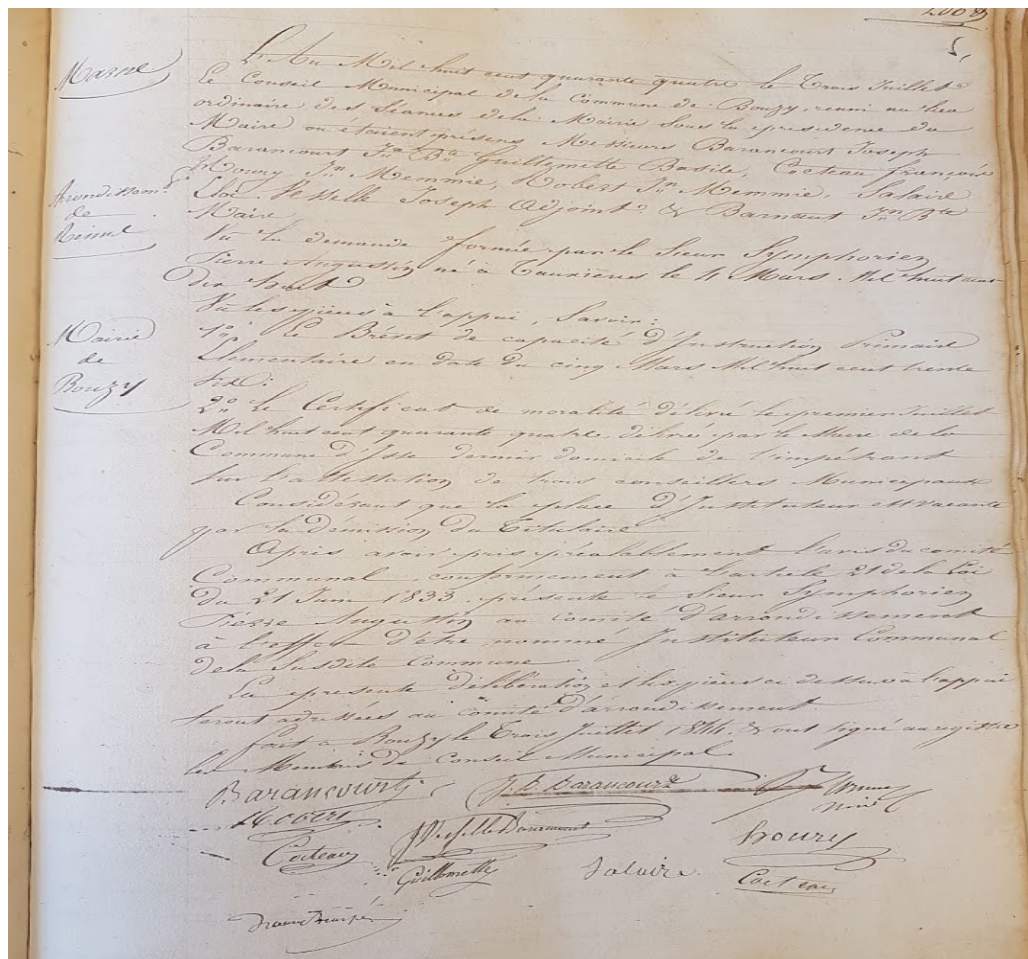
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – E depot 17680

-0-

fiche n°46

3 juillet 1844 – Nomination du sieur Symphorien Pierre Augustin en qualité d'instituteur communal



« L'an mil huit cent quarante quatre le trois juillet

Le conseil municipal de la commune de Bouzy, réuni au lieu ordinaire des séances de la mairie sous la présidence du Maire où étaient présents Messieurs Barancourt Joseph, Barancourt Jean-Baptiste, Guillemette Basile, Cocteau François, Houry Jean-Memmie, Robert Jean-Memmie, Salaire Eloi, Vesselle Joseph adjoint et Barnaut Jean-Baptiste Maire.

Vu la demande formée par le sieur Symphorien Pierre Augustin, né à Tauxières le 4 mars mil huit cent dix huit

Vu les pièces à l'appui, savoir :

1° Le brevet de capacité d'instruction primaire élémentaire en date du 5 mars 1836,

2° Le certificat de moralité délivré le 1er juillet 1844, délivré par le Maire de la commune d'Isse, dernier domicile de l'impétrant sur l'attestation de trois conseillers municipaux

Considérant que la place de l'instituteur est vacante par la démission du titulaire,

Après avoir pris préalablement l'avis du comité communal, conformément à l'article 21

de la loi du 21 juin 1833, présente le sieur Symphorien Pierre Augustin au comité

d'arrondissement à l'effet d'être nommé instituteur communal de la susdite commune.

La présente délibération et les pièces ci-dessus à l'appui seront adressées au comité d'arrondissement.

Fait à Bouzy le 3 juillet 1844 et ont signé au registre les membres du conseil municipal »